ESSAI

N° 119.

SUR

LA TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DE LA VILLE DE DÔLE,

SOUS-PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU JURA;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 4 juillet 1818, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine,*

PAR CHARLES-JOSEPH GOUGET, de Chaussin,

Département du Jura;

Ex-Chirurgien Aide-Major au sixième régiment d'Infanterie légère;
Bachelier ès-lettres.

Veritatis simplex narratio.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1818.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD, *Président.*
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES, *Examinateur.*
M. DUMÉRIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU, *Examinateur.*
M. RICHERAND, *Examinateur.*
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Ancien Maître en Chirurgie.

Comme un témoignage public de mon amour filial et de ma gratitude.

A

MONSIEUR MÉNIER,

Docteur en Médecine à Dôle,

Qui a guidé mes premiers pas dans la carrière médicale.

Comme une faible marque de ma vive reconnaissance.

C. J. GOUGET.

INTRODUCTION.

La connaissance du pays où l'on se propose d'exercer la plus belle des professions est déjà un grand pas vers celle des maladies qui peuvent y régner. Pénétré de cette vérité, reconnue depuis la plus haute antiquité, je vais essayer de donner un aperçu des lieux où j'ai passé ma jeunesse.

En choisissant pour sujet de ma dissertation inaugurale un essai de la topographie médicale de la ville de Dôle, sous-préfecture du département du Jura, loin de moi la prétention de faire un ouvrage de quelque importance : le sujet est trop étendu, trop au-dessus de mes forces; une plume plus exercée peut seule l'entreprendre. J'attendrai donc pour m'occuper de ce travail, qui ne peut être que le fruit d'une longue et mûre observation, une époque plus reculée; seulement, aujourd'hui, je m'estimerai très-heureux si ce premier essai n'est pas rejeté par les illustres professeurs à l'examen desquels je le soumets.

Pour mettre de l'ordre dans cette dissertation, je suivrai la marche qui nous a été tracée par le père de la médecine. En conséquence je parlerai,

1.° De la topographie de Dôle et de ses environs;

2.° Du caractère de ses habitans, et de leur régime diététique;

3.° Des maladies les plus communes dans ce pays;

4.° Je terminerai enfin par quelques préceptes d'hygiène que je crois intéresser la santé de ses habitans.

En traitant un pareil sujet, mon but est d'être utile à mes concitoyens; si je ne puis l'atteindre, j'aurai du moins l'honneur de l'avoir tenté, j'aurai rempli la tâche que tout homme s'impose en embrassant l'art de guérir, et fait ce que tout bon citoyen doit à son pays.

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.

(Ovide.)

ESSAI

SUR

LA TOPOGRAPHIE MÉDICALE

DE LA VILLE DE DÔLE,

SOUS-PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU JURA.

Topographie de Dôle.

Dôle, ci-devant capitale de la Franche-Comté, aujourd'hui sous-préfecture dans le département du Jura, est une ville si ancienne, que l'origine de sa fondation se perd dans la nuit des temps. Elle est bâtie sur le penchant d'une colline inclinée au sud-est, à 200 toises au-dessus du niveau de la mer, sous le 23°, 10′, 6″ de longitude, et le 47°, 5′, 42″ de latitude.

Elle s'étend en longueur du levant au couchant, et n'est dominée par aucune haute montagne. Si cependant le petit mont et le mont Roland qui se trouvent à son nord étaient boisés, non-seulement ils la couvriraient et fertiliseraient son territoire, mais encore ils offriraient aux citadins, quoiqu'un peu éloignés, une promenade agréable, une perspective plus amie de l'œil qu'une montagne dont le front nu et pelé est hérissé de rochers; le paysan y trouverait du bois pour son chauffage, et pour ses troupeaux un pâturage plus

abondant. Mais, ennemi de ses propres intérêts, il détruit tout, jusqu'au plus petit arbrisseau, préfère à la fraîcheur qu'il goûterait à l'ombre d'un châtaignier (1) qui porterait des fruits pour le nourrir, donnerait du bois presque incorruptible pour construire sa chaumière, et protégerait de son feuillage la fontaine où viendraient se désaltérer les compagnons de ses travaux ; il préfère, dis-je, l'aspect d'une montagne brûlée par le soleil, n'offrant à ses troupeaux qu'un gazon desséché, point de sources pour le raviver, ni d'ombrage pour le préserver des ardeurs du soleil.

Les environs de Dôle présentent une campagne assez agréable, très-fertile, et une perspective de toute beauté. A l'ouest, sur des coteaux qui fournissent une pierre de nature calcaire, propre à la bâtisse et à faire de la chaux, se voit un vignoble assez considérable, et qui est une des principales ressources des habitans ; mais le vin en est dur et de médiocre qualité. On aperçoit également au nord des coteaux variés de vignes, de terres labourables, et un peu plus loin les deux montagnes dont j'ai parlé. A l'est est un faubourg environné de terres propres à la culture, et joignant une superbe prairie, bordée au sud-est par la grande et belle forêt de Chaux qui contient vingt mille arpens de haute futaie. A travers cette prairie, qui offrirait moins de monotonie si elle était coupée de quelques plantations de saules et de peupliers, serpente le Doubs, rivière qui prend sa source au mont Jura, un peu au-dessus du village de la Mothe ; elle passe à Frauquemont, à Saint-Hippolyte, à l'Isle-à-Clairvay, à Besançon, à Rochefort ; vient baigner les murs de Dôle, prend ensuite son cours vers le sud-ouest, et porte dans la vaste et riche plaine des pays bas la fraîcheur et la fécondité ; enfin elle se jette dans la Saône à Verdun. Au midi, la vue se repose avec plaisir sur un autre faubourg et un coteau orné de maisons de campagne agréablement groupées.

---

(1) Autrefois le Mont-Roland était couvert de Chataigniers, et la charpente de l'église cathédrale de Dôle, qui est construite de ce bois, a été prise dans cette forêt.

Le Doubs donne, à l'est de la ville, un bras assez considérable, qui, ayant reçu les eaux de plusieurs fontaines et celles du canal qui doit un jour unir le Rhin au Rhône, se divise en deux parties, dont l'une pénètre dans la ville, longe la rue Basse occupée par les tanneurs, reçoit les égouts de la ville et des boucheries, fournit aux besoins de l'hôpital, et fait aller un moulin à plusieurs tournans: l'autre est la continuation du canal dont j'ai parlé ; il baigne les remparts, et donne l'eau qui fait mouvoir la machine hydraulique et plusieurs tournans de moulins ; ces deux branches se réunissent, et reprennent le cours de la rivière, à l'extrémité d'une des promenades de la ville. Le Doubs donne enfin, à l'ouest, la prise d'eau au canal de jonction de la Saône et du Doubs.

Les eaux de cette rivière, souvent battues par des écluses et des usines, sont limpides, légères, et d'une saveur agréable ; elles sont contenues dans un lit assez large, d'une profondeur médiocre ; leur cours est rapide et se fait sur un fond de gravier gros et très-pur. Lors de la fonte des neiges et après de longues pluies, cette rivière grossit rapidement, abandonne son lit, et porte souvent la désolation dans les pays qu'elle arrose. Depuis quelques années les débordemens de cette rivière sont plus fréquens et causent beaucoup de ravages ; mais les eaux se retirent assez promptement pour que la santé des habitans ne se trouve pas compromise.

Cette ville, si bien exposée, contient de huit à neuf mille âmes ; le sol sur lequel elle repose est de nature calcaire ; elle est en général mal bâtie. Les principales rues se dirigent du nord-est au sud-ouest ; elles n'ont pas, ainsi que celles qui les traversent, toute la largeur ni la direction désirables ; cependant il en est quelques-unes assez belles et ornées de beaux bâtimens. Elles sont pour la plupart montueuses, fatigantes, pavées dans le centre d'un caillou de nature quartzeuse, et sur les trottoirs de pierres plus larges et d'espèce différente : leur pente suffit au libre écoulement des eaux.

L'enlèvement des boues ne se fait pas toujours aussi exactement

qu'il serait à désirer ; cependant la police ne saurait être trop attentive sur ce point d'hygiène publique, d'une plus grande importance qu'on ne pense pour la santé des citoyens.

Les maisons à Dôle sont peu élevées ; une partie est bâtie en pierres de taille, le reste en maçonnerie ; elles sont couvertes en tuiles, et presque toutes sur des caves bien voûtées ; les planchers sont de bois ou plafonnés en gypse. Celles qui sont modernes sont bien percées, parfaitement éclairées ; avantage que n'ont pas celles qui sont plus anciennes et d'une architecture gothique ; quelques-unes jouissent de l'agrément d'un jardin, mais le nombre en est petit. En général, les logemens sont salubres, les rez-de-chaussée exceptés. La ville n'a dans son intérieur aucune belle place, et ce qui porte même le nom de *place* serait mieux nommé *carrefour*.

Parmi les édifices qu'offre cette ville on remarque la cathédrale, qui attire les regards des voyageurs par la masse et la hauteur de sa tour. Les casernes, situées au sud-ouest de la ville sur un lieu élevé, sont exposées à tous les vents, bien entretenues, et ne laissent rien à désirer pour la salubrité ; mais elles manquent souvent d'eau. Cet édifice serait de toute beauté, s'il était achevé, et contiendrait fort à l'aise un régiment de cavalerie, quelque complet qu'il fût.

Dôle offre encore d'autres établissemens non moins remarquables par leur utilité que par leur beauté ; de ce nombre est l'hôpital, bel édifice carré, placé au sud de la ville, dans la partie basse, position qui le rend moins salubre, et le prive des vents nord et nord-est ; mais si un jour l'humanité et l'intérêt général sont appréciés comme ils doivent l'être, l'hôpital sera transféré à la Charité, beau bâtiment plus à l'est, environné d'eau et isolé de toutes parts, et les Charitains à l'hôpital ; tous y gagneront, surtout la ville, sous le rapport de la salubrité.

L'hôpital, maison élevée de deux étages, a deux salles au premier pour les malades. L'une d'elles, exposée au midi, contenant trente lits, et, dans les cas pressans, ce nombre pouvant être porté plus loin au moyen de couchettes que l'on place dans le milieu,

est destinée pour les hommes. Cette salle est vaste, élevée, ne reçoit son jour que du côté du midi par des croisées assez grandes, mais placées un peu trop haut ; elle est d'ailleurs très-salubre. L'autre, réservée aux femmes, contenant vingt-quatre lits, est située au nord-est, en face d'un édifice très-élevé, et ne reçoit jamais les rayons bienfaisans du soleil. Il eût été cependant bien facile, à plusieurs époques, de rendre cette salle aussi saine que celle des hommes ; pour cela il suffisait d'abattre l'église des *Dames d'Ounans*, mais la cupidité l'a emporté encore cette fois sur l'intérêt du malheureux qui vient chercher dans cet asile la santé, ce bien inappréciable qu'il a perdu, et qu'il ne peut recouvrer sous l'humble toit de sa chaumière : *res est sacra miser*. Ces sublimes paroles d'un sage de l'antiquité ne seront-elles donc jamais qu'une simple maxime de philosophie ? L'église fut vendue, et sert actuellement de magasin. Cette salle ne peut qu'être insalubre, et si quelquefois le malheureux y retrouve la santé, c'est aux talens et au dévouement des officiers de santé, aux soins vraiment admirables des dames hospitalières, et enfin à la bonne administration de cet hospice qu'ils en sont redevables.

Le dépôt de mendicité du département du Jura a été placé à Dôle. Cet établissement, si nécessaire dans un pays où la classe indigente est très-nombreuse, non parce que le pays ne présente point de ressources, le contraire ayant lieu, mais par goût pour la fainéantise, a été établi dans l'ancien couvent des Carmes, bâtiment situé un peu plus à l'ouest et sur un terrain plus élevé que l'hôpital. Malgré sa belle situation, cet établissement n'est pas aussi salubre qu'il devrait l'être : cela provient de la distribution défectueuse de son intérieur ; sans doute que l'on a négligé à cet égard de suivre les conseils de médecins instruits ; ou du moins, si on les a pris, on ne les a pas exécutés ; car il y a beaucoup de choses contre la salubrité qu'il eût été facile d'éviter, si l'on se fût rendu à leurs avis. Malgré ces inconvéniens, le zèle infatigable et les connaissances du directeur chargé de l'administration de cette maison font

espérer, et déjà cet espoir se réalise, que cet établissement prospérera et changera cette classe d'êtres toujours à charge à un pays en citoyens industrieux et utiles.

Les prisons de Dôle sont belles, propres, et leur situation au nord-ouest les rend aussi saines qu'un pareil établissement le comporte. La boucherie, construite sur le canal des tanneurs, est assez belle aussi, et ne peut être le foyer d'émanations dangereuses, en raison de la proximité de l'eau, qui donne la facilité de la tenir toujours dans la plus grande propreté.

Les bains, envisagés sous le rapport de la propreté et de l'entretien de la santé, sont un établissement aussi utile qu'agréable dans une ville. Aussi Dôle, ayant reconnu cette vérité, a depuis quelques années des bains publics, situés dans une belle position; mais, disons-le : cet établissement, adossé au mur d'une terrasse et mal distribué dans son intérieur, est humide et malsain; ce qui n'aurait pas lieu si on le construisait sur la terrasse contre le mur de laquelle il est placé; il jouirait alors d'une plus belle vue, pourrait être construit de la manière la plus avantageuse et la plus commode, et de son cabinet le baigneur aurait l'avantage de découvrir une belle perspective et de contempler le matin le lever du soleil. Si l'on exécutait ce projet, l'établissement y gagnerait beaucoup, en ce que le citadin se procurerait plus souvent ce délassement; il y trouverait la propreté et la santé, enfin le médecin aurait aussi plus souvent recours à ce grand moyen thérapeutique, autant comme but de distraction que comme moyen curatif.

Le cimetière, situé au nord et au-dehors de la ville, est fort beau, planté d'arbres, bien aéré; mais son enceinte est trop petite; il est assez éloigné pour la salubrité de la ville, pourvu toutefois que la police porte une stricte attention à ce que les inhumations se fassent convenablement et avec ordre.

Si Dôle est une ville peu agréable par l'irrégularité, l'étroitesse, la pente fatigante de ses rues, et le peu de beauté des bâti-

mens qui s'y trouvent, il semble que la nature se soit plu à la dédommager en lui donnant des promenades publiques de toute beauté. Les trois principales jouissent de l'exposition et de la vue la plus heureuse, et peuvent procurer aux Dôlois, selon les saisons, la chaleur du jour, et à la situation de leur âme des moyens de distraction et de délassement.

L'une d'elles (le Cours Saint-Maurice) est à l'est de la ville, sur une éminence ouverte à tous les vents, et d'où l'œil aperçoit le paysage le plus varié et le plus parfait; c'est sur cette promenade que les dames de Dôle viennent le dimanche se délasser du travail sédentaire de la semaine, et offrir aux regards des curieux leur beauté et leurs grâces.

Au bas du Cours, et sur la rive gauche du bras que la rivière donne à la ville, est *le Paquier*, autre promenade plus grande, plus champêtre et plus tranquille. C'est sur cette promenade que, l'été, l'ami de la nature vient contempler les premiers rayons du soleil et goûter les douceurs de la solitude. Cette promenade, placée au milieu d'une vaste prairie et environnée d'eau, est humide, quoique exposée à tous les vents, et doit engager le citadin à ne pas se laisser aller au plaisir d'y goûter la fraîcheur du soir.

Enfin le jardin Philippe, presqu'île située au sud de la ville, et plantée d'arbres très-élevés, est une promenade triste, sombre, très-agréable dans les grandes chaleurs à cause de la fraîcheur qui y règne, mais souvent très-dangereuse dans les autres saisons.

Outre ces promenades, Dôle en offre encore de non moins agréables : telles sont l'allée du Canal, la Prise d'eau, etc. Cette dernière, quoiqu'un peu éloignée, n'est point, à mon avis, la moins belle; elle est pittoresque, un peu sauvage à la vérité, mais délicieuse pour l'homme studieux ami de la tranquillité.

Si les cinq grandes routes qui conduisent à cette ville étaient plantées d'arbres, elles seraient pour les Dôlois autant de promenades agréables et salutaires; mais dans l'état où on les laisse, elles sont fatigantes de toutes les manières.

Des eaux.

Les eaux dont les habitans de Dôle font usage sont tirées de cinq sources différentes, savoir : de la rivière, de la grande fontaine, de celle du bas du Cours, des puits, et enfin des citernes. Cependant cette ville, comme le Tantale de la fable, est environnée d'eau potable, et en manque pour la plupart du temps. La partie haute de la ville tire ses eaux de la rivière, qui lui sont apportées par la machine hydraulique; la partie basse les prend à la grande fontaine, et la partie nord-est se sert de celles de la fontaine du bas du Cours. Quelques puits répandus çà et là dans la ville en fournissent encore; mais si la machine hydraulique était mieux entretenue, son château d'eau plus spacieux et constamment plein, elle en fournirait en tout temps une quantité suffisante pour les besoins des Dôlois; ils ne se serviraient des eaux de puits que pour les usages domestiques, mais elles ne seraient jamais présentées sur la table. Les citernes sont en petit nombre dans cette ville, et leurs eaux, quoique les meilleures lorsqu'elles sont recueillies convenablement et contenues dans des citernes suffisamment aérées et construites de matières insolubles, sont réputées par le peuple comme très-mauvaises.

Les circonstances ne m'ont point permis de faire l'analyse chimique des eaux de cette ville; mais leurs propriétés physiques ont les caractères suivans : celles des puits en général, car il existe des exceptions, sont claires, limpides, aucun corps visible ne trouble leur transparence; elles forment par le repos un précipité léger ou nul; leur saveur n'est point désagréable; elles n'exhalent aucune odeur sensible, mais leur pesanteur spécifique est assez considérable; elles cuisent mal les légumes, contiennent par conséquent des sels calcaires, et sont d'un usage insalubre. Celles des fontaines sont de même limpides, à moins que leur cristal ne soit troublé par des crues; elles cuisent assez bien les légumes, sont légères et

peuvent être servies sans inconvénient sur la table. Les meilleures de toutes sont celles de la rivière que nous apporte souvent à regret la machine hydraulique, roulant sur un gros gravier ou un sable très-pur; souvent battues dès leur source par des écluses et des usines, elles nous arrivent presque entièrement dépouillées des matières hétérogènes qu'elles pourraient contenir, et pénétrées convenablement d'air. J'ai dit que ces eaux étaient les meilleures dont on fît usage à Dôle, parce que les citernes ont la fausse réputation d'être malsaines; cependant si ces dernières étaient renfermées dans de bonnes citernes, bien aérées, si elles avaient passé préalablement dans des citerneaux remplis aux deux tiers de gros sable ou de petits graviers, et si enfin elles avaient été recueillies dans des temps non orageux et lorsqu'il aurait déjà plu pendant quelque temps, ces eaux seraient préférables à celles de la rivière, puisqu'elles auraient été purifiées par une sorte de distillation naturelle, et filtrées ensuite à travers un sable qui les aurait dépouillées des parties étrangères, si elles en contenaient quelques-unes.

Je ne dois pas passer sous silence les eaux minérales qui existent à Jouhe, petit village distant environ d'une lieue de Dôle, n'ayant jamais été à même de pouvoir les analyser; je me contenterai de rapporter ici les propriétés physiques et chimiques d'après l'analyse de M. *Masson-Four*. Cette eau est très-limpide, incolore; elle a une faible odeur de marécage, une saveur fade, légèrement salée; elle contient du muriate sursaturé de soude, du muriate de magnésie, et de la magnésie à l'état libre, du sulfate et du carbonate de chaux.

Les propriétés médicales de ces eaux ne permettent pas d'en généraliser l'emploi; cependant on peut les utiliser dans les maladies du système cutané et dans les affections des organes glanduleux.

Des vents.

Les vents dominans à Dôle sont ceux du nord-est et ceux du sud-ouest. Les premiers rétablissent la sérénité et ramènent le beau temps, tandis que ceux du sud-ouest, qui sont impétueux, surtout vers l'équinoxe du printemps, donnent des pluies abondantes. Les vents du nord, tempérés par l'heureuse disposition du pays qu'ils trouvent sur leur passage, sont âpres, secs, fortement électriques, et donnent au corps de la force et de la légèreté.

Les vents du midi sont chauds, humides, et rendent l'atmosphère lourde et pesante, durent quelquefois pendant plusieurs jours, et cessent par de grandes pluies. Ceux d'est, traversant la forêt de Chaux et la rivière, arrivent à cette cité riches en oxygène et débarrassés entièrement des miasmes étrangers qu'ils pourraient contenir; ils sont doux et les plus salubres de tous.

Les vents d'ouest arrivent à cette ville par la plaine des pays bas, sans trouver sur leur passage aucun obstacle pour modérer leur fougue; aux mois de juillet et d'août ils nous amènent des orages. L'été, les vents du sud-est, appelés dans le pays *vents de Salins*, règnent assez souvent; ils sont frais, et ordinairement les avant-coureurs d'une petite pluie qui ramène la fraîcheur, et porte la fécondité dans les campagnes. Enfin ceux du nord-ouest sont froids et humides; depuis quelques années ils ont été dominans, et nous ont donné des pluies froides et abondantes qui ont porté la désolation dans notre province.

Il n'existe, à une distance assez grande de Dôle, ni mines, ni marais considérables, ni établissemens capables de répandre dans l'atmosphère des miasmes dangereux; l'air n'y peut donc être que très-pur; aussi celui que l'on respire dans cette ville possède toutes les qualités de l'air le plus salubre, et répand sur le visage de ses habitans la fraîcheur et la santé.

Je ne hasarderai point de tracer l'histoire météorologique de Dôle,

je ne m'en suis point assez occupé; et depuis quelques années il n'est pas à ma connaissance qu'aucun de mes concitoyens ait fait de remarques sur les variations du baromètre et du thermomètre; celles que je pourrais puiser ailleurs seraient donc ou peu exactes, ou tout-à-fait fausses.

Les saisons, dans ce pays, sont très-inconstantes durant les équinoxes, surtout celle du printemps. La chaleur, dans la journée, est souvent de 15 à 18 degrés au thermomètre de Réaumur, et pendant la nuit il est au-dessous de zéro. Dans ces saisons le cultivateur est souvent frustré du fruit de ses labeurs et de ses espérances.

Peu d'années se passent sans orages; c'est à la fin de l'été et au commencement de l'automne qu'ils surviennent le plus fréquemment; ils jettent sur la terre des torrens d'eaux, ou la couvrent de grêle; la nuée se partage quelquefois en deux parties, l'une se dirige vers les montagnes de Salins, l'autre prend sa direction vers le mont Roland et les montagnes de la Serre. Ces orages étendent leurs ravages sur un rayon plus ou moins large, dévastant les campagnes, détruisant quelquefois entièrement les récoltes qui se trouvent sur leur passage.

Souvent, dans les belles soirées d'été, le ciel est agréablement sillonné par des éclairs sans tonnerre, et l'on y aperçoit souvent aussi des étoiles dites *tombantes*. Le peu de brouillards que la rivière donne en automne et en hiver est bientôt dissipé par le soleil; car il est rare qu'il prive long-temps et même toute une journée la ville de ses rayons bienfaisans.

Sous le rapport de la fertilité, la nature n'a point été avare envers le territoire de Dôle; son sol est en général fécond et riche en différentes productions.

Le règne minéral offre de belles carrières en pierres propres à la taille, et dont quelques-unes sont dures et susceptibles d'un beau poli, et agréablement veinées; il en existe aussi d'autres dont la pierre sert à faire de la chaux de très-bonne qualité. La réunion

de la plaine, de quelques montagnes, des vallées, des bois et des fonds humides et un peu marécageux ; la nature du sol, qui n'est pas la même partout ; l'exposition variée des différens lieux, tout enfin favorise ce pays pour opérer une grande variété dans les végétaux : aussi leur espèces sont-elles très-nombreuses ; ils présentent des ressources en tout genre, soit pour l'économie domestique, soit pour les arts, soit enfin pour la matière médicale.

Parmi les alimens nombreux que fournit le règne végétal, les graines céréales y sont cultivées avec tout le succès désirable et y sont d'une qualité supérieure. Les plantes potagères y réussissent parfaitement ; elles sont succulentes et bien nourries ; les fruits doux, et en général tous les fruits y sont fort beaux, d'une saveur et d'un goût exquis. Les vignes sont plantées en grande partie de gamet, raisin qui donne un vin rouge dur, et d'une très-médiocre qualité quand il est nouveau ; mais conservé, il devient un peu plus potable.

Les plantes médicinales, très-nombreuses et très-variées par les mêmes causes indiquées pour la multiplicité des végétaux en général, croissent naturellement : on ne les cultive que très-peu dans les jardins, Elles sont bien nourries, d'une bonne qualité ; la médecine en retire des remèdes efficaces, et elles peuvent être substituées avec avantage, dans certaines occasions, aux plantes exotiques.

Les arbres qui se trouvent le plus communément dans les environs de Dôle sont, le chêne, le hêtre, l'orme, le peuplier, le frêne, le charme, le bouleau, quelques châtaigniers, etc., etc., etc.

Le règne animal fournit à l'homme un aliment aussi précieux, aussi nourrissant que celui du règne végétal ; il donne aux habitans, d'abord, le lait, le fromage, le beurre et les œufs en abondance ; le gibier, qui prend dans ce pays beaucoup d'exercice par la diversité du sol, qui se nourrit d'alimens variés, qui a à sa dis-

position des plantes aromatiques, est commun et d'un goût excellent.

Parmi les quadrupèdes domestiques, on élève le bœuf, le cheval, le mouton, le porc, etc., etc., etc.

Le bœuf y est d'une médiocre grosseur, sa robe diversement colorée, et la viande qu'il donne, de bonne qualité.

Les chevaux n'y sont pas d'une riche taille ; ils ont de la force ; mais il leur manque cette finesse et cette élégance de formes si recherchées dans leur espèce.

Les moutons sont en général petits, mais la chair en est très-savoureuse. Les porcs que l'on élève en grande quantité dans la province sont d'une belle espèce ; on les engraisse pour la plupart avec le blé de Turquie (zéa maïs) ; les autres le sont avec le gland et la pomme de terre.

Les basses-cours sont peuplées de volailles des meilleures espèces.

Le poisson que l'on mange à Dôle est bon, et les espèces nombreuses ; celui qui vient de la rivière est avec raison préféré à à celui que l'on pêche dans les étangs de la Bresse ; mais ce dernier, mis pendant quelque temps dans des réservoirs placés sur la rivière, s'il ne devient aussi bon que celui des eaux courantes, perd au moins son goût vaseux, et devient une nourriture exempte d'inconvéniens pour celui qui en fait usage.

Le sanglier, le loup, le renard, animaux dévastateurs, peuplent les forêts des environs de Dôle ; il est très-difficile de les détruire. Autrefois on y voyait du cerf et du chevreuil ; mais actuellement ces superbes hôtes des bois ne s'y trouvent plus ; ou si par hasard il en vient, malgré la défense de les tuer, ils n'échappent pas au plomb meurtrier du braconnier, classe d'êtres sur laquelle le gouvernement devrait faire peser toute la sévérité des lois.

La classe des oiseaux et des insectes est aussi très-nombreuse dans ce pays ; les espèces sont à peu près les mêmes que dans les environs de Paris.

Caractère physique et moral des habitans.

L'habitant de Dôle a en général une taille au-dessus de la moyenne ; il est assez bien proportionné ; ses formes sont prononcées, son embonpoint médiocre, ses forces musculaires grandes ; ses cheveux sont colorés du châtain clair ou noir ; un maintien aisé, une démarche assurée se joignent à ces qualités ; il a la figure agréable, les traits réguliers, le teint animé, les yeux vifs et expressifs.

Les Dôlois joignent à beaucoup d'amour pour les sciences, qu'ils cultivent avec succès quand ils veulent s'en occuper, un caractère liant et confiant ; ils sont francs, humains, hospitaliers, et poussent même quelquefois à l'excès leur empressement pour les étrangers. De tout temps ils ont eu beaucoup de goût et de disposition pour les armes ; ils sont bons soldats, et la bravoure des Dôlois a de tout temps été reconnue et ne s'est jamais démentie. Leur tempérament est sanguin, ou plutôt bilieux-sanguin. Selon la classe dont ils font partie dans la société, les uns s'adonnent aux arts, d'autres aux sciences ; mais le plus grand nombre, c'est-à-dire ceux qui sont fortunés ou simplement au-dessus du besoin, ne font ordinairement rien.

Sans y être de la première beauté, les femmes ont les charmes de la santé et de la pudeur ; elles sont en général bien faites, ont la taille svelte, la peau blanche, les cheveux châtain clair, ou noirs ; on voit peu de blondes : elles sont élevées dans le paisible exercice des vertus domestiques et sociales.

La première menstruation s'établit de 14 à 15 ans, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard, et cesse de 45 à 50 : les femmes y sont fécondes ; elles accouchent ordinairement sans le secours du forceps, des opérations césariennes et de celles de la symphyse ; il y en a peu qui soient affectées de la chlorose ; quelques-unes, bonnes mères, nourrissent leurs enfans ; mais pourquoi cette me-

sure sage et bien naturelle n'est-elle pas générale ? l'on y verrait moins d'affection des seins et de la matrice, et leurs enfans seraient bien plus beaux et exempts de beaucoup de maladies. N'est-ce pas le cas de dire avec Juvénal, *nunquàm aliud natura, aliud sapientia dixit?*

Ce sexe, qui répand tant d'agrémens dans les sociétés, qu'il embellit, a une gaîté et une vivacité d'esprit qui s'étend également aux hommes ; aussi il est peu de villes où l'on pourrait former des réunions plus agréables qu'à Dôle ; mais les personnes riches ont l'habitude de se rendre quelques visites, et seulement quelquefois s'invitent à des repas où le luxe et la gastronomie semblent s'être donné rendez-vous.

Les personnes des deux sexes parviennent à un âge avancé ; beaucoup atteignent la soixantaine ; plusieurs arrivent à quatre-vingts ans, et de temps en temps quelques êtres privilégiés atteignent la centaine.

L'habillement de l'artisan, du laboureur et du vigneron, se compose d'une chemise, dont il change toutes les semaines, d'une veste, d'un surtout, d'une culotte ou d'un pantalon, de bas, d'un chapeau rond ou à trois cornes. La nature du surtout, de la veste et de la culotte, n'est pas la même dans toutes les saisons ; mais ils sont toujours larges, et ne gênent en rien les mouvemens : légers pendant le printemps, l'été et le commencement de l'automne, une toile rousse, grossière, quelquefois mêlée de coton les compose alors ; ceux du reste de l'année, sont d'étoffe de laine. Pendant la belle saison ils ne portent pas de bas ; l'hiver ils en ont de laine. Des sabots larges ou des souliers couverts, dans lesquels les pieds sont à l'aise, forment leur chaussure.

Dans la ville il n'y a rien de constant pour les vêtemens des personnes aisées et de celles qui sont riches, la mode seule en règle la forme ; car dire que les Dôlois sont Français, c'est dire qu'ils sont soumis aux capricieuses décisions de la mode ; elle étend sa magique influence jusque dans les montagnes du Jura : et vouloir

s'y soustraire serait un crime, et, ce qui est pis, aux yeux de bien des gens un ridicule achevé.

La mode assujettit le sage à sa formule;
La suivre est un devoir, la fuir un ridicule.
Depuis nos ornemens jusques à nos écrits,
Elle attache à son gré l'estime ou le mépris,
Et réglant tour à tour tous les rangs où nous sommes,
Elle place les sots et nomme les grands hommes.

(Le cardinal de Bernis.)

Il est à regretter que cette volage déesse ne nous ait pas encore ramené l'ancienne coutume, pour les hommes, des habits d'hiver et des habits d'été. Est-il bien sain de porter du drap dans toutes les saisons? Mais il ne faut pas désespérer : après avoir épuisé toutes les folies, nous arriverons peut-être au bon sens.

Les lits des citadins aisés sont propres et bons, et si on avait quelque chose à leur reprocher, ce serait leur trop grande mollesse; elle dispose à la paresse; elle est cause qu'on prolonge trop le sommeil, et ainsi diminue l'énergie. Ceux de la classe ouvrière ne méritent pas ce reproche; ils ne pèchent point par leur trop de bonté, mais par leur malpropreté, due au grand nombre de personnes que recèle le même lit, et au défaut de draps blancs.

Les enfans de dix à douze ans, ainsi que les jeunes gens étourdis, vifs et pourvus d'une conception facile, usent beaucoup de bains d'eau courante; mais les personnes agées les négligent trop, et pour la propreté et pour leur santé.

Dans tous les états, le goût des plaisirs est très-vif; ceux auxquels les Dôlois se livrent peuvent aisément être distingués en plaisirs d'activité physique, tels que la danse, la course, la promenade, la chasse, la natation, etc.; et en plaisirs sédentaires, comme les assemblées, les cercles, les plaisirs de la table, etc.

Les premiers, si précieux à la santé, devraient suppléer au peu d'exercice que procurent les occupations journalières; mais,

comme toutes les bonnes choses, celle-ci a ses abus aussi. La danse, cet exercice si agréable et si efficace à la vie ordinairement très-sédentaire du sexe, et le remède le plus propre à prévenir et à dissiper cette langueur qui affecte les jeunes personnes à l'âge critique, devient quelquefois un plaisir très-dangereux ; il en est de même de la course, de la chasse, etc. Quelques riches, quoiqu'ils portent souvent un peu trop loin les occupations littéraires, justement avares des vraies jouissances, évitent les excès, s'abandonnent peu aux passions vives, et, plus sages, préfèrent les travaux amusans du jardin, les promenades agréables, et certaines parties de jeux peu fatigans.

Les plaisirs de la seconde espèce sont plus particuliers aux personnes du haut parage, dont les grands repas, les cercles, sont, comme en beaucoup d'autres lieux, les affaires essentielles.

Le goût des grands repas ne se rencontre pas seulement chez les particuliers les plus riches ; tous les Dôlois s'y livrent également, et il n'y a pas de si petit bourgeois qui n'ait ses dîners, ses cafés, ses soupers à donner ou à recevoir.

Malheureusement on abuse de tout ; du plaisir innocent de se rassembler en famille pour fêter un bon père, une tendre mère, des parens, de bons amis, ou pour célébrer l'époque d'un heureux événement, on passe insensiblement au goût du plaisir pour le plaisir même ; l'attrait de ceux de la table multiplie les occasions de se rassembler, et ce qui n'était qu'une louable manière de passer quelques momens consacrés au repos, devient bientôt une coutume autant pernicieuse à la santé qu'à la fortune.

Des alimens.

Les alimens ne sont pas les mêmes dans les diverses classes du peuple. Les vignerons, les laboureurs, les manœuvres, classe la plus nombreuse, prend quatre repas par jour; le matin, à midi, sur les quatre heures, et le soir. Un pain d'orge ou de seigle et

moitié de froment, un peu de vin passable ou de la piquette, liqueur faite avec de l'eau jetée sur du marc de raisin qu'on laisse fermenter; à midi et le soir une soupe composée de légumes secs ou verts, et d'un morceau de lard qui a servi à faire le bouillon de la soupe; des haricots, des pommes de terre, etc., etc.; quelques fruits, le laitage et les œufs, forment ces repas. Une bouillie préparée avec de la farine de blé de Turquie, quelquefois avec celle de millet ou de froment; du lait, du fromage, composent leur déjeuner; enfin, à quatre heures ils prennent un morceau de pain avec des fruits ou du fromage.

La viande de boucherie est réservée pour les jours de fête. Dans ces jours de réjouissance ils mangent souvent avec excès de la viande préparée en ragoût, et arrosent ces mets d'une abondante quantité de vin qu'ils boivent sans soif.

La classe la plus aisée fait de même quatre repas : un pain de froment pur et préparé à la maison, des potages, de la viande de boucherie bouillie ou rôtie, de la chair de porc salée ou fraîche, le poisson, les salades, les fruits, etc., font leur nourriture ordinaire; ils boivent du vin du pays ou des environs. La table du riche est garnie de tout ce qu'il y a de meilleur en tout genre; pain confectionné du plus pur froment; viande de boucherie, légumes succulens, volaille bien engraissée, gibier de différentes espèces; poissons, écrevisses, laitage, fruits d'un goût exquis, que nous fournissent les nombreux jardins qui environnent la ville et les campagnes voisines; vins de nos meilleurs coteaux ou des départemens voisins, ceux des contrées éloignées, liqueurs de toute espèce, s'y trouvent avec profusion; le thé, et le café principalement, y sont aussi d'un usage très-répandu.

Souvent cette classe outrepasse les bornes de la tempérance. Elle mérite le reproche d'être trop livrée aux plaisirs de la table. L'oisiveté dans laquelle les riches passent leur vie, la grande abondance de tout ce qui est nécessaire pour faire bonne chère, sont

les raisons pour lesquelles le Dôlois fortuné ne fait pas de la sobriété sa vertu favorite.

Le régime des enfans à la mamelle est très-vicieux dans cette ville ; souvent on les confie à des nourrices dont le lait est vieux ; on leur donne le sein trop souvent et toutes les fois qu'ils crient ; ce qui surcharge leur estomac, trouble leur digestion, et les expose à beaucoup de maladies. La bouillie faite avec la fleur de farine de froment et du lait de vache, mets très-indigeste dont s'accommodent à peine les estomacs des adultes, est l'aliment qu'on donne aux enfans pendant la lactation et après le sevrage. Les conseils des gens éclairés ne peuvent parvenir à en faire tout-à-fait proscrire l'usage.

Maladies.

L'heureuse situation de Dôle, la bonne qualité des eaux qu'on y boit, l'air pur qu'on y respire, et qui y circule avec facilité, rendent cette ville exempte de maladies endémiques ; les vicissitudes atmosphériques qu'on y éprouve, surtout aux équinoxes, peuvent être regardées comme les principales causes des maladies sporadiques et accidentelles qui affligent les habitans, qui se trouvent néanmoins modifiées par les saisons, le tempérament, l'âge et le sexe des individus. Les autres causes productrices des maladies de ce pays se trouvent dans l'inobservance des règles diététiques, le luxe, les passions de l'âme, les événemens inséparables de la vie, les professions, etc. Cette ville est peu sujette aux maladies épidémiques ; et plus d'une fois on en a vu ravager les environs, venir jusqu'à ses portes, mais respecter son enceinte, ou, si elles y pénétraient, en épargner avec une sorte de choix les habitans fortunés.

Les maladies dominantes y sont actives ; l'accroissement, l'exaltation des forces vitales, établissent leur caractère. Le climat, la force des habitans, leur tempérament, que j'ai dit être sanguin, rendent raison d'une manière satisfaisante de cette activité.

Les fièvres continues offrent le plus ordinairement le caractère inflammatoire ; si l'on en voit de putrides, c'est en général dans la classe indigente qu'on les remarque : les fièvres intermittentes prennent différens types ; elles règnent en automne et au commencement de l'hiver : celles du type quarte sont très-longues et épuisent souvent la patience du médecin.

La classe des phlegmasies fournit les affections les plus nombreuses ; les inflammations cutanées, tant générales que locales, les pleurésies, les péripneumonies, la pleuro-pneumonie, la péritonite, les différentes angines, les ophthalmies, sont les plus communes ; la suppression de la transpiration les produit ordinairement.

Malgré la précieuse découverte de la vaccine, on voit encore la variole y faire des victimes ; et sans doute qu'elle en fera encore, car je ne connais pas de pays où l'on se soit davantage opposé à son introduction ; prier et même payer quelquefois ne suffisent pas pour déterminer les paysans à faire vacciner leurs enfans.

La gale, que l'on regarde comme endémique dans ce pays, n'est pas aussi commune qu'on le pense généralement ; elle provient plutôt de la malpropreté, et peut-être aussi du grand usage que l'on y fait de la viande de porc salé plutôt, que du sulfate de soude, qui se trouve dans le sel des salines du département, et de l'usage du blé de Turquie, puisque d'autres départemens qui se servent de notre sel, et qui font aussi usage de blé de Turquie, ne sont pas atteints de cette affection.

La pustule maligne se voit dans nos cantons assez communément : elle paraît tenir à une cause locale ignorée, puisqu'elle est endémique. On peut consulter là-dessus l'ouvrage de M. *Chaussier*, et ceux de plusieurs auteurs.

Parmi les hémorrhagies actives, l'épistaxis, l'hémoptysie, l'hématémèse tiennent le premier rang pour la fréquence.

On trouve peu de scrophuleux et de rachitiques dans notre ville ; elle doit ce grand avantage à sa situation, à l'usage habituel du

vin, et à la bonne constitution des habitans. Le scorbut ne s'y rencontre pas non plus fréquemment. Pour la siphilis, elle a pénétré dans ce pays, et y fait souvent des victimes.

Outre ces maladies communes aux deux sexes, je relaterai les suivantes, comme celles auxquelles les femmes sont le plus communément exposées. Je placerai ici la péritonite puerpérale, et les accidens que peut entraîner la suppression des règles, des lochies et de la sécrétion du lait, tels que le gonflement inflammatoire et la suppuration des mamelles, la métrite, et l'inflammation de la plupart des viscères abdominaux : la suppression de ces évacuations reconnaît une cause déjà indiquée, les variations atmosphériques. L'infraction des règles de l'hygiène, les imprudences commises dans le régime ne la produisent pas moins fréquemment. Les femmes de la campagne fournissent des exemples nombreux de ce que j'avance. Pendant le travail de l'enfantement et après l'accouchement, on les gorge de vin sucré, de liqueurs spiritueuses, d'alimens indigestes. Dès les premiers jours qui suivent la délivrance, et quelquefois le lendemain ou le jour même, elles s'exposent sans ménagement à un air froid, et ne craignent pas de se plonger dans l'eau jusqu'au ventre, ou de mouiller leurs jupons pour laver leur lessive, les langes de leurs enfans, ou dans toute autre intention. Je veux bien que l'habitude diminue en elles les effets de ces causes morbifiques; mais certes elles ne peuvent les supporter impunément, et chaque jour on les voit payer de leur vie de pareilles imprudences.

Je n'énumérerai pas les maladies chroniques qui peuvent se présenter dans cette ville; le tableau en serait trop vaste : elles dépendent de la manière de vivre, des différentes professions, et de beaucoup d'autres causes que je ne placerai pas ici.

Règles d'hygiène qui peuvent intéresser la santé des habitans de Dôle.

J'ai regardé les vicissitudes atmosphériques comme la source de la grande quantité des maladies qui affligent les habitans. Elles tiennent aux bois, aux rivières qui sont dans les environs, enfin à l'assise du pays, qui ne peut être changée.

On peut jusqu'à un certain point se garantir de ces causes en entretenant l'équilibre de la transpiration dans le temps des équinoxes ; ce que le Dôlois peut faire facilement en se vêtant chaudement le matin et le soir, en ne quittant ses habillemens d'hiver que tard, et en les reprenant de bonne heure ; en évitant (lorsqu'il aura chaud) d'entrer dans les lieux frais, comme les églises, etc., ou du moins il y restera peu de temps.

La police surveillera avec soin que les boues ne stagnent pas dans les rues, à ce que celles-ci soient souvent balayées ; elle veillera aussi à l'entretien de la machine hydraulique, pour qu'elle donne en tout temps une suffisante quantité d'eau, afin de ne pas mettre les habitans dans la nécessité de faire usage des eaux de puits, bien inférieures en qualités à celles de la rivière.

Il serait à désirer que les sages leçons de J. J. Rousseau sur la première éducation des enfans, fussent plus connues, et surtout mieux suivies dans cette ville : les mères éprouveraient que les fatigues de l'état de nourrice sont compensées par beaucoup d'agrémens et d'avantages. J'invite celles qui pourraient remplir ce devoir sacré à donner beaucoup de liberté à leurs enfans, à les délivrer de la tyrannie du maillot, à les accoutumer davantage aux impressions de l'air, à leur faire prendre plus d'exercice, à les tenir proprement, à les baigner souvent, etc., etc.

Dans la classe indigente et ouvrière, une propreté un peu plus recherchée, une nourriture plus saine et plus substantielle, l'usage des bains pour entretenir la liberté des pores de la peau, sont des points d'hygiène indispensables à leur santé, et un moyen sûr de faire disparaître la gale, que l'oubli de ces choses entretient, et d'éviter beaucoup de maladies.

Je n'ai d'autre désir, en publiant cet essai, que de réveiller l'attention de mes concitoyens sur les causes du plus grand nombre des maux qui les accablent, afin qu'ils cherchent à les éviter. Je m'estimerai heureux si par là je peux mériter leur suffrage.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* FOESIO).

I.

Qui artem medicam rectâ investigatione consequi volet, is primùm quidem anni tempora in considerationem adhibere debet quid horum, quidque possit.

II.

Neque enim quicquam habent simile, sed cùm inter se plurimùm differunt, tùm etiam propter varias quæ in eis contingunt mutationes.

III.

Deindè verò ventos tùm calidos, tùm frigidos, præcipuè quidem eos qui omnibus sunt communes, ac deinceps eos qui cuique regioni sunt familiares.

IV.

Quin etiam aquarum facultates animo reputare oportet : quemadmodùm enim gustu et pondere, ita et facultate singulæ plurimùm differunt.

V.

Neque enim easdem vires habet, quæ ad septentrionem et quæ ad austrum sita est, ut neque ejus quæ ad exorientem solem aut occidentem spectat.

VI.

Terra etiam ipsa inspicienda, nudane sit et aquis careat, an densa et irrigua, et an cavo loco sita sit, et æstuoso, an verò sublimi et frigido.